



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Banque de France

Question écrite n° 116458

Texte de la question

M. Jean-Pierre Blazy sollicite l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation de la Banque de France. La Banque de France est menacée de démembrement dans ses activités, ses missions et sa représentation territoriale. Le gouverneur Noyez a rendu public son projet de réforme des retraites des agents de la Banque de France. Celui-ci prévoit la couverture des charges de retraite de leur régime à 100 % sur une durée de dix ans à compter du 1er avril 2007. La charge financière globale se monte à 6,6 milliards d'euros. Un tel engagement pourrait donc contraindre la Banque de France à d'énormes économies durant dix exercices. Les personnels risquent d'en faire les frais. La Banque de France a déjà perdu la moitié de son réseau de succursales. Le contrat de service public de la Banque de France 2003-2006 est arrivé à échéance, il a été prorogé jusqu'à la fin de l'année 2006 par un vote du conseil général de la Banque de France. À ce jour les personnels n'ont pas été informés du contenu du futur contrat de service public. La proposition de loi relative à la Banque de France déjà adoptée au Sénat pourrait faciliter encore plus le démembrement de l'institution. Il lui demande donc de prendre les mesures nécessaires pour enlever les légitimes craintes des personnels. Il souhaite qu'il apporte les garanties nécessaires pour le maintien des missions de service public de la Banque de France.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Blazy](#)

Circonscription : Val-d'Oise (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116458

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 702